

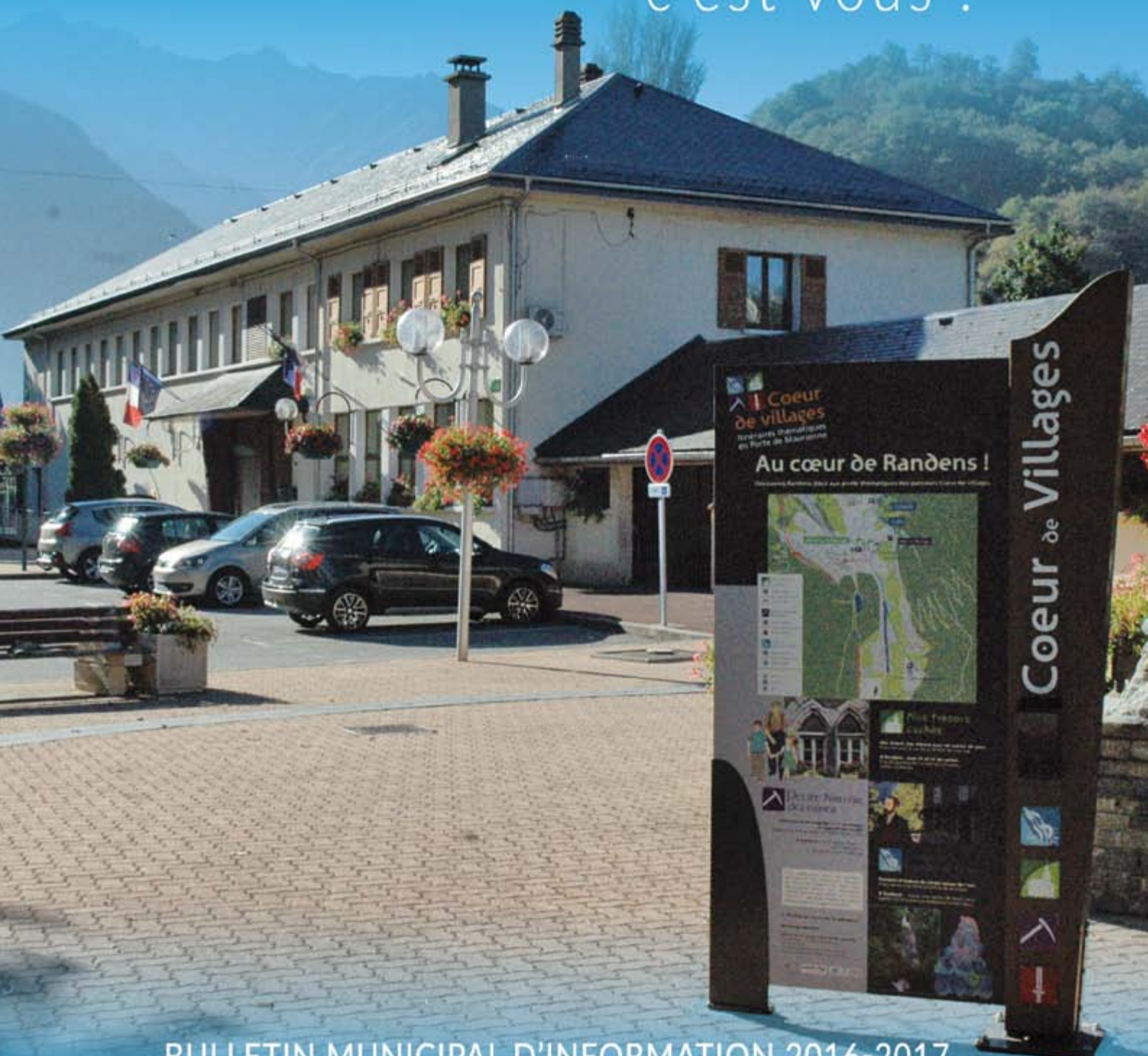


RANDENS



RANDENS

c'est vous !



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION 2016-2017
Au service de la commune et de ses habitants

A partir du 15 février 2017

NOUVEAU SITE OFFICIEL
www.randens.fr

La sécurité
Les ruisseaux
Les bâtiments
Les routes

L'école
Cantine scolaire
Réfection salle de classe
Achat de matériel

Autres travaux et projets
Salle des fêtes
Route forestière
Balcon de la Dorche
Assainissement
Compteurs d'eau
Chemins de randonnées
Centrale hydraulique
Collecte des déchets
Prévention des risques

COMMISSION
COHESION SOCIALE Pages 10 - 13

L'école. Equipe enseignante et effectifs
La cantine
La garderie
Les séniors
T.A.P
ADMR

COMMISSION INFORMATION
ANIMATION ACCUEIL Pages 14 - 21

Cérémonie du 8 mai
Fête de la musique
Fête Nationale 14 juillet
Vogue 2016
Cérémonie du 11 novembre
Concours des balcons et maisons fleuris
Décorations de Noël
Fête de Noël des enfants
Concert de Noël
Voeux du Maire

LES ASSOCIATIONS Pages 22 - 31

Bibliothèque
Club des Aînés de Randens
Ecole de musique
FOOT
Don du Sang
Le Sou des écoles de Randens
Mission locale Pays de Maurienne
Les Puits de la solidarité
L'ACCA

INFORMATIONS PRATIQUES
ET NUMEROS UTILES. Page 32

COMMUNAUTE DE COMMUNES. Page 33

QUELQUES RAPPELS
POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE Page 34

ETAT CIVIL Page 34

LES DANGERS
DU MONOXYDE DE CARBONE Page 35

ALERTE INFORMATION Page 36

ÉDITO



2016 vient de s'achever. Comme le veut la coutume, le temps est venu de jeter un dernier regard sur cette année passée et d'élaborer des projets pour demain.

Quel regard porterons-nous sur 2016 ? Comment évoquer 2016 sans se rappeler l'horreur des attentats et plus particulièrement ceux de Nice et de Rouen.

Des familles qui vont souffrir toute leur vie de ces événements et qui en garderont à jamais des séquelles. Nous ne pouvons oublier ces atrocités. Il nous appartient de faire vivre ensemble les valeurs républicaines face à l'obscurantisme et à la violence.

Les hommes politiques comme les technocrates, tous ceux qui détiennent les responsabilités dans notre pays, quelle que soit leur étiquette, semblent indifférents, bien installés qu'ils sont dans leur confort quotidien et loin des vrais problèmes de la souffrance des français.

Gardons nous de faire comme certains qui, ragaillardis après les fêtes au champagne et aux chocolats, sortent de leur chapeau des promesses qui chacun le sait ne seront pas tenues.

En ce début d'année, l'époque s'y prête, mais restons réalistes. Poursuivons notre ligne de conduite afin de sauvegarder le bien commun en reliant le passé, le présent et l'avenir. Ce lien, nous le savons, ne peut exister que dans le respect de l'autre, le partage, le travail.

Aussi efforçons nous de le maintenir, parce qu'il est chargé de symboles et qu'il est porteur d'espérance.

" là ou il y a la volonté, il y a un chemin " (Ch DE GAULLE).

Pour 2017, je souhaite à chacun d'entre vous, une année d'espoir qui doit être toujours source de joie, une année de santé, de paix et de solidarité.

Le Maire,
José RICO

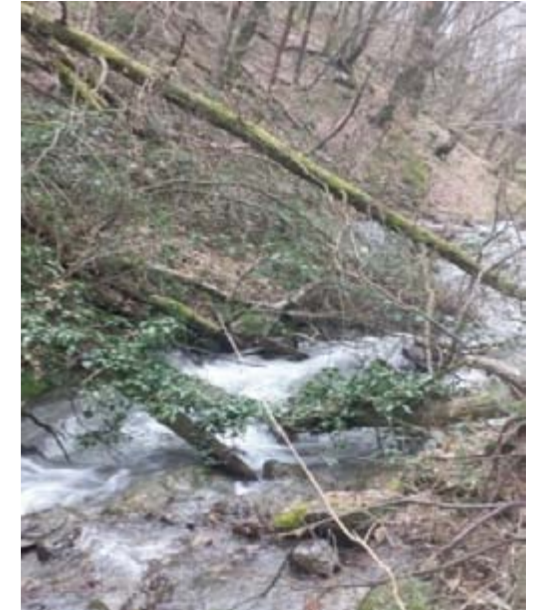
Suite à l'article paru dans le Dauphiné Libéré du 23 Janvier 2017, nous précisons qu'aucune discussion formelle n'est engagée à ce jour concernant un rapprochement ou une éventuelle fusion entre les communes de Aiguebelle et de Randens.

COMMISSION TRAVAUX & COMMISSION DÉVELOPPEMENT

Dans l'éventail des travaux qui étaient proposés, 2 thèmes ont retenu plus particulièrement notre attention : **La sécurité et l'école**

SÉCURITÉ RUISSEAUX

- Afin de limiter le risque de débordement des cours d'eau occasionné par la création de bouchons suite à l'accumulation de branches et troncs, la Commune a fait établir par le RTM un diagnostic des ruisseaux dans le but de réaliser des travaux de sécurisation.
- Au cours de l'année 2015, plusieurs événements climatiques avaient causé le renversement d'arbres qui obturaient les ruisseaux. Suite au diagnostic des travaux importants de nettoyage ont été réalisés.
- Cette année encore le Conseil Municipal a mis en place une convention de surveillance avec le RTM. Suite au rapport remis, la Commune va continuer sa campagne d'entretien des rives et des cours d'eau.
- Pour rappel la loi impose aux propriétaires d'entretenir les cours d'eau traversant leurs parcelles.



BÂTIMENTS



- Contrôle des installations électriques, des aires de jeux, légionella ...

- Rénovation de l'entrée de la Mairie et de la salle des fêtes et remplacement des portes.



Avant



Après

- Achat d'un défibrillateur installé dans le hall ouvert de la Mairie annexe



- Mise en conformité des accès, entrées et sorties de l'école communale
- Mise en place d'un système d'alarme, Mairie et école.



ROUTES

- Marquage des passages piétons



- Mise aux normes de la signalisation routière et amélioration de la signalétique



- Aménagement et réfection de la route du Bouchet



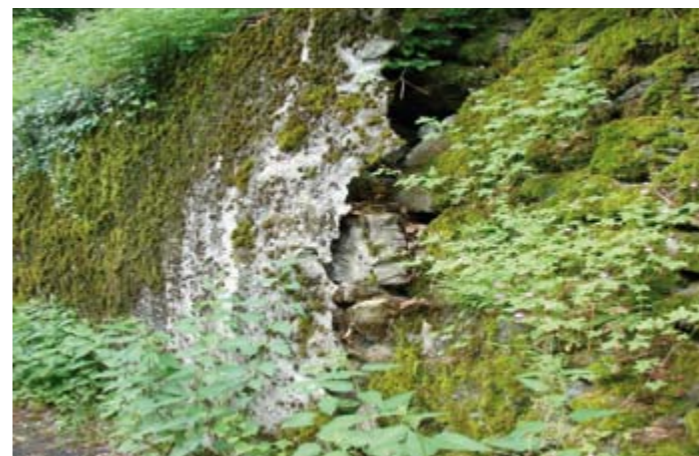
- Enrobé route de Motte



- Aménagement entrée de La Blancherie



- Construction d'un mur de soutènement au Replat



Avant



Après



- Mise en place d'un plan de déneigement
- Renforcement de l'éclairage public



- Achat d'un photocopieur couleur
- Réfection de la salle de classe CM 2

ÉCOLE

- **Cantine scolaire** : achat de tables et de chaises et changement de fournisseur pour la cantine ce qui a permis d'améliorer la qualité des repas et d'en baisser le coût.



AUTRES TRAVAUX ET PROJETS



- Etude d'un projet de rénovation et réaménagement de la salle des fêtes



BALCON DE LA DORCHE

Sécurisation du panorama du Balcon de la Dorche : remplacement de la barrière en bois par une barrière métallique grillagée de 17 mètres et installation d'une table et de bancs en béton.

Travaux prévus début 2017.

ROUTE FORESTIÈRE

- Mise en place d'un dossier d'aménagement.



DOSSIER ASSAINISSEMENT

Afin de finaliser le projet de l'assainissement communal, des mesures de débit des effluents ont été réalisées en différents points de la commune au cours de l'année.

Ces mesures ont permis de mieux connaître les émissions de déchets de la commune. Suite aux résultats, des modifications ont été apportées qui ont pour conséquence une réévaluation du coût global du projet. Ce coût est aujourd'hui de 2 millions d'euros.

L'augmentation du montant des travaux et notamment dû à l'obligation de réaliser un bassin de décantation côté Randens pour absorber les variations des débits dues aux pluies et orages.

Début Novembre, le projet a été présenté aux élus des deux communes (Aiguebelle et Randens) et soumis aux deux Conseils Municipaux.

Un cahier des charges sera ensuite réalisé afin de choisir un maître d'œuvre qui sera chargé de lancer les appels d'offres pour la réalisation de la station d'épuration.



Dossier compteurs d'eau

Initié par le S.I.A.E.P, ce dossier concerne les communes de Bonvillaret et Randens.

Où en est le dossier ? Un maître d'œuvre a été retenu. L'appel d'offres auprès des entreprises a été lancé en décembre 2016.

Le début des travaux est prévu courant 2017.

Coût estimé pour la commune de Randens : 465.000 €

CHEMINS DE RANDONNÉES

La Commune a réaffirmé auprès du Département son souhait de maintenir ses sentiers inscrits au PDIPR. Son emplacement permet à la commune de jouer un rôle prépondérant dans la liaison des villages de Bonvillaret et de Montsapey. De plus, son point de vue ouvert sur le bassin de Montmélian, la chartreuse et le massif des Bauges mais aussi sur la Maurienne, est à nos yeux un argument remarquable. Malgré cela, le Département n'a retenu que deux itinéraires : la liaison Bonvillaret / Randens et Randens / Montsapey. Cela signifie que le Département participera en partie, via la Communauté de Communes, à l'entretien de ces sentiers.

La Commune continuera comme elle l'a toujours fait, d'entretenir et de baliser l'ensemble des itinéraires, avec la participation de la société de chasse.



CENTRALE HYDRAULIQUE

Un projet de création de micro centrale sur l'arc en aval du pont entre Aiguebelle et Randens est à l'étude. Ce projet devrait être finalisé courant 2017.



COLLECTE DES DÉCHETS

2017 devrait être l'année du changement concernant la collecte des déchets.

Nous vous parlons depuis deux ans de la volonté du SIRTOM de remplacer les bacs aériens roulants par des containers semi-enterrés ou aériens de plus grande capacité ; A la suite de la proposition du SIRTOM sur le nombre de points de collecte et sur les emplacements, le Conseil Municipal a fait une contre-proposition en rajoutant des points de collecte afin de mieux servir l'ensemble de la commune.

Des emplacements ont été déterminés mais une tournée test doit être organisée avec un camion de collecte pour s'assurer de la faisabilité. En effet ces camions sont plus volumineux et la préhension des bacs est réalisée grâce à une grue ce qui nécessite une aire d'évolution beaucoup plus importante et un espace aérien dégagé.

La mise en place de ces containers nécessite des travaux de terrassement pour leur mise en place, et des aménagements de stationnement devront être réalisés afin de sécuriser la dépose des déchets dans les containers. Le coût de ces travaux est à la charge de la Commune.



Containers actuels



Exemple de container semi enterré

Ma ville, je l'aime,
je la protège

**DU NOUVEAU
À RANDENS**

ALERTE/INFORMATION

Soucieuse de la sécurité de ses habitants,
votre commune a mis en place un
système d'alerte à la population...

Pour recevoir gratuitement les alertes de votre commune :
Inscrivez-vous sur www.randens.com
ou complétez le formulaire papier en mairie

ciitélécom

PRÉVENTION DES RISQUES

Dans le cadre de la prévention des risques, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un dispositif d'alerte personnalisé de la population.

Au cours de l'année 2016, un grand nombre d'habitants de la Commune ont répondu à la demande de renseignements qui leur avait été adressée.

Ce dispositif permet d'envoyer directement sur les téléphones (fixes ou mobiles) un message vocal alertant la population des risques en cours (risques naturels, risques industriels, pollution, etc...).

Pour les personnes n'ayant pas encore communiqué ces informations à la Mairie, il est possible de remplir le document joint au journal communal et de le faire parvenir au secrétariat.

COMMISSION COHÉSION SOCIALE

ECOLE

L'équipe enseignante a été quelque peu modifiée :

P.S.M.S : Madame Gallice (qui assurait la décharge de direction de Mlle Drege) remplace Mme Sonnerat.

CM1-CM2 : M. Foucault remplace Mme Gazet.

A la rentrée 2016, l'effectif était de 103 élèves (69 familles) pour 109 élèves (75 familles) en 2015.

CLASSES	EFFECTIFS	ENSEIGNANTS
PS - MS	25 (11 + 14) 16 garçons et 9 filles	Mme GALLICE
GS - CP	25 (12 + 13) 16 garçons et 9 filles	Mme ANGERAND
CE1 - CE2	25 (14 + 11) 14 garçons et 11 filles	Mlle DREGE et Mme GIANSETTO (Mme GIANSETTO assure la décharge de direction de Mlle DREGE tous les vendredis et quelques mercredis matin)
CM1 - CM2	28 (11 + 17) 15 garçons et 13 filles	Mr FOUCAULT
4 classes	103 élèves et 69 familles	5 enseignants

CANTINE

Depuis la rentrée 2016, les repas sont fournis par La Cuisine des Alpes/Api restauration située à Domène. Le rapport qualité/prix est excellent. Les plats sont variés et bien cuisinés, le but étant de faire connaître aux enfants tous les produits de la région.

Domage que les légumes aient si peu de succès...

Les enfants inscrits sont de plus en plus nombreux puisqu'on atteint 70% de ceux qui fréquentent l'école.



Repas de Noël des enfants dans la salle des fêtes le 15 décembre 2016....



...sous la surveillance de Cléo JABOUILLE, Marion CATELLAT, Sylvie FEURE, Cathy ODON, Christèle PASCUAL

GARDERIE

Tout comme la cantine, ce service est toujours largement apprécié des parents. L'effectif oscille entre 12 et 19 élèves le soir, 7 et 9 le matin.

Les enfants aiment ce moment de détente car les jeux sont nombreux et variés.



SENIORS

Le « repas de la commune », le 6 février 2016, a connu un vif succès puisqu'il a attiré près de 90 personnes de plus de 65 ans (la commune en compte quand même à peu près 200, dont la moitié a plus de 75 ans...).



Le repas, préparé par le traiteur Thomasson, servi par les élus et animé par un couple sympathique de musiciens au répertoire varié s'est déroulé dans une excellente ambiance et toutes les personnes présentes ont apprécié de passer un agréable moment ensemble.

TAP

Faute d'intervenants pour la rentrée 2016, la Commission a dû opter pour une garderie « aménagée » sous la responsabilité des employées communales, 45mn par jour, 4 jours par semaine, de 15h45 à 16h30.

Maternelles : Cathy Paviet-Oddon et Françoise Giuranna.

CP à CM2 : Marion Catellat et Cléo Jabouille : activités « sportives », Sylvie Fèvre propose des jeux de société, nouveaux et traditionnels.

LA VIE DE L'ASSOCIATION PORTE DE MAURIENNE

L'activité n'a pas repris cette année. Si elle s'est stabilisée en heures, le nombre de bénéficiaires a diminué.

Le nombre de repas livrés est constant : 8500 repas /an.

Cette année encore, des aides à domicile ont quitté l'Association (1 rupture conventionnelle, 1 démission et 1 départ à la retraite).

Il reste 17 aides à domicile pour une centaine de bénéficiaires.

Au moment où vous lirez ces lignes, l'Association Porte de Maurienne aura fusionné avec celle d'Épierre qui intervenait sur 3 communes (Épierre, St Pierre de Belleville, St Léger) et employait 5 aides à domicile (dont 2 départs à la retraite début 2017) pour 25 bénéficiaires.

L'Association Porte de Maurienne intervient donc en aide à domicile sur les 12 communes du territoire (ex-canton d'Aiguebelle) qu'elle couvrait déjà avec le portage de repas.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE, CATHERINE SCHULZ

Qui peut bénéficier de l'A.D.M.R ?

Tout le monde...au tarif horaire de 23,85 €.

C'est le choix de 11 personnes aidées par l'association. Cependant, la plupart de nos bénéficiaires sont aidés financièrement.

Les caisses de retraite pour les personnes en GIR 5.

La CARSAT (régime général) : l'association intervient auprès de 13 bénéficiaires à qui il reste toujours quelques euros à régler selon leurs revenus.

Le RSI : aide à 1 bénéficiaire

La MSA : aucun bénéficiaire. Les personnes aidées bénéficient maintenant d'une prise en charge ADPA car leur dépendance a augmenté (GIR 4).

Le Conseil départemental : pour les personnes en GIR 1-2-3-4 qui constituent l'essentiel des personnes aidées par l'association, soit 70 personnes. Les plans d'aide sont établis par les assistantes sociales du Conseil Départemental qui viennent au domicile de la personne afin de déterminer le GIR et attribuer le nombre d'heures.

La Caisse d'Allocations Familiales : elle peut aider financièrement les familles, avant ou après une naissance, une maladie de longue durée, un père veuf, etc... Actuellement, 5 familles sont concernées.

ADOMI : certaines mutuelles " offrent " des heures à la sortie d'une hospitalisation. Se renseigner auprès de sa mutuelle..

QUELQUES PRECISIONS SUR LES GROUPES ISO-RESSOURCES

GIR 6 : aucune dépendance

GIR 5 : encore beaucoup d'autonomie, mais besoin d'aides ponctuelles telles que ménage, lessive, repassage, toilette « douche ».

GIR 4 : besoin d'aide pour le lever, le coucher, la toilette, l'habillage, la préparation des repas.

GIR3 : besoin d'aide pour se nourrir, se lever, se coucher, se laver, aller aux toilettes.

GIR2 : grande dépendance – personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions intellectuelles sont plus ou moins altérées. Aide nécessaire pour la plupart des activités de la vie courante.

GIR1 : personnes confinées au lit ou au fauteuil ou aux fonctions intellectuelles gravement altérées. Présence constante d'intervenants indispensable.

NUMÉROS UTILES

Services d'Aide à la personne

Services agréés par le Conseil Général
A.D.M.R " Porte de Maurienne "
Tel : 04 79 44 71 95

Portage de repas

A.D.M.R " Porte de Maurienne "
Tel : 04 79 44 71 95

Etablissement d'Hébergement EHPAD

" Les Belles Saisons " AIGUEBELLE
Tel : 04 79 36

" Le Clos Fleuri " AITON
Tel : 04 79 36 19 68

COMMISSION INFORMATION

ANIMATION ACCUEIL

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2016

Le Maire de Randens, José RICO, le Président des Anciens Combattants, Roger MAILLET, les élèves de la classe de Véronique GAZET lors du dépôt de gerbe au Monument aux Morts, et la fanfare de l'ECHO de CHARBONNIERES..



FÊTE NATIONALE, CÉRÉMONIE ET APÉRO GUINGUETTE

José RICO, Maire de Randens, Hervé GENON, Maire d'Aiguebelle, et Roger MAILLET, Président des Anciens combattants.

Beaucoup de monde place de la Mairie pour l'apéro guinguette animé par NINIE et son accordéon.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Malgré la pluie et le froid, les spectateurs ont apprécié le concert donné sur la place de la Mairie par le groupe LUCKY So.



Pour des questions d'organisation de l'ECHO de CHARBONNIERES, la cérémonie du 14 juillet se déroulera une année sur deux à Randens et une année sur deux à Aiguebelle. Rendez-vous le 14 juillet 2017 à Aiguebelle.

VOGUE 2016

Les bénévoles au travail !



A chacun sa tâche ! sauce, tomme, pain, desserts, près de 100 mètres de diots à cuire, préparation des plateaux, etc...



Beaucoup de monde à la buvette tenue par la sympathique et efficace équipe des Vétérans du Foot



Peut-être une future championne de tir à l'arc ?



Deux chaudières pour 60 kilos de polente !



Initiation au tir à l'arc pour les plus grands, par Remy MANENTI, entraîneur du club " les Archers de l'Arc ".



Belle promenade à poney pour les petits, en compagnie de Louanne



Les poneys du club hippique de Frontenex



... et le bal animé par Jean-Luc FONTES aux instruments et Stéphanie RIDEL au chant.



Ambiance garantie avec La Band'à Rioule...



La place de la Mairie a fait le plein avec plus de 400 convives



Merci à toutes et à tous, pour votre chaleureuse participation, et à l'année prochaine !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016

José RICO, Maire de Randens, et Roger MAILLET, Président des Anciens combattants, lors de la cérémonie au Monument aux Morts.



Christophe MORTBONTEMPS et Thierry PERRIER ont reçu la Médaille de la Reconnaissance de la Nation (Liban 1984).

CONCOURS DES BALCONS ET MAISONS FLEURIS

Remise des prix et apéritif convivial dans la salle des fêtes le 8 décembre 2016



1^{er} prix ex aequo " maison " Mme FRISON Simone



1^{er} prix ex aequo " maison " Mme PITTON Marie-Claude



1^{er} prix ex aequo " Balcon " Mme OSTHEIMER Claudie



1^{er} prix ex aequo " Balcon " Mme LE CORRE Suzanne



1^{er} prix ex aequo " Balcon " Mr SIMON Gilles



CONCOURS 2017 :
remise en place du prix André PITTON, sans inscription préalable

DÉCORATIONS DE NOËL



La salle des fêtes décorée avec beaucoup de goût et d'imagination...



...par Josette NEGRETTI et sa fille Isabelle.



Le sapin de la salle des fêtes décoré par les élèves de l'école communale...



...et celui de la place installé par la Mairie.

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Le 16 décembre, les enfants et leurs parents, réunis pour un spectacle animé par YANNIM et Cie



Cathy, Christèle, Cléo, Françoise, Marion et Sylvie, ont assuré la surveillance des enfants dès la sortie des cours, pendant le spectacle, et après la fête...

Le Père Noël et le lutin



CONCERT DE NOËL

Le 17 décembre, dans une salle des fêtes comble, concert de Noël donné par l'harmonie L'ÉCHO de CHARBONNIERES sous la direction de Manuel HIDALGO.

30 musiciens pour un concert d'une heure trente pour le bonheur de plus de 200 spectateurs.



VOEUX DU MAIRE

Le 6 janvier 2017, les randailloises et les randaillois étaient invités à la traditionnelle soirée de rencontre et d'information organisée par la Mairie.

Après une synthèse des chantiers conduits en 2016, le Maire, José RICO, a détaillé les projets et perspectives pour l'année 2017.

La soirée s'est terminée autour d'un très convivial apéritif dînatoire.





<http://aiguebellebiblio.jimdo.com/>

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque d' Aiguebelle est une section du Foyer Rural . Elle bénéficie des services de Savoie-Biblio avec la signature d'une convention avec la commune . Elle est située au premier étage du Foyer Rural.

Les bénévoles, Odette, Christiane, Julia et Christine vous accueillent les mercredis de 16h30 à 19h et les samedis de 15h30 à 18h et se tiennent à votre disposition pour vous conseiller ou vous guider dans vos choix.

L'adhésion est de 5 Euros par adulte et par an . Elle est gratuite pour les enfants et scolaires. LES PRÊTS DE LIVRES SONT GRATUITS POUR TOUS (ENFANTS ET ADULTES).

De nouveaux fauteuils, tapis, poufs vous permettent de vous installer confortablement. Des arrivages et achats réguliers de nouveaux livres vous offrent des collections renouvelées et les dernières nouveautés littéraires.

Des manifestations régulières sont organisées (Prix Rosine Perrier, Prix alTerre ado avec les collégiens, Premières Pages avec les bébés, Théâtralire....) Des lectures pour les enfants ont lieu une fois par mois avec des Kamishibai, raconte-tapis et albums jeunesse. (animation ouverte à tous et gratuite.)

Des rencontres autour de la lecture ont été initiées cette année. Nous souhaitons les développer en 2017.

Un ordinateur dédié au public a été installé en bibliothèque. Il est accessible aux horaires d'ouverture et son utilisation est soumise à une charte disponible en bibliothèque.

CLUB DES AÎNÉS DE RANDENS

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2016 DU CLUB DES AÎNÉS DE RANDENS

Tous les mardis les adeptes de la belote et du scrabble se retrouvent dans la salle du Club à partir de 14 heures. Le Club des Aînés compte 67 adhérents.

Nous avons réalisé tout le programme prévu lors du Conseil d'Administration (après l'Assemblée Générale) pour l'année 2016, à savoir :

3 repas au restaurant, le repas de printemps à l'Auberge du Chaudron à Montsapey, en mars le repas « cuisses de grenouilles » au restaurant la Campagnarde aux Mollettes et repas « morue » au restaurant de Ste Hélène sur Isère

Sortie en ½ journée : visites de la Fabrique de pâtes à St Jean et au Musée Opinel, suivie d'un goûter sur l'Aire de Pique-nique de la Combe.

En juillet, le traditionnel et très convivial pique-nique à Randens, avec l'aide de la Municipalité pour la mise en place du chapiteau et la cuisson de la polente et des bénévoles du club.

2 sorties « à la journée », très intéressantes : « la découverte des Dombes et visite de Pérouges » et « le Lac du Bourget et le Canal de Savières » avec la traversée du lac en bateau. Ces 2 sorties nous les avons faites avec d'autres clubs dont le club du Bel Age d'Aiguebelle.

Thé dansant à la Salle des Fêtes de Randens. Non programmé en 2017.

Enfin le repas dansant de fin d'année ou de Noël offert à tous les adhérents pour finir 2016 agréablement.

Dans l'ensemble pour toutes nos activités nous avons eu beau temps et la participation de nos adhérents est constante, l'ambiance est très conviviale et chaleureuse.



Photo Lucien MIQUET

Assemblée générale du 9 janvier 2016

Arrivée des adhérents à l'Auberge du Chaudron à Montsapey pour le repas de printemps



Photo Lucien MIQUET

Les cuisses de grenouilles au restaurant La Campagnarde aux Molettes



Photo Lucien MIQUET

Pique nique du 7 juillet 2016



Photo Lucien MIQUET

Repas dansant du 10 décembre 2016



Repas dansant de fin d'année du 10 décembre 2016



ECOLE DE MUSIQUE

Créée en 1986, l'ECOLE DE MUSIQUE DU CANTON D'AIGUEBELLE dépend de la Communauté de Communes « Porte de Maurienne ». Située dans un magnifique cadre au cœur du parc Rochette, elle compte 108 élèves, de tous âges (de 6 ans à l'âge adulte), encadrés par 9 professeurs diplômés.

24 élèves de Randens sont inscrits à l'école de musique.

Une formation musicale de qualité est proposée, où chacun peut trouver sa place, selon son niveau et ses goûts musicaux : l'activité de l'école est très dense et compte entre autre :

- L'atelier découverte où les enfants peuvent faire un choix avisé de leur instrument,
- L'orchestre junior est ouvert à tous les jeunes musiciens, dès 3 ans de pratique. C'est un vivier de talent pour l'harmonie l'écho de Charbonnières,
- L'atelier de musique actuelle et l'atelier chanson s'adresse aux adolescents qui ont déjà une bonne pratique,
- Les ensembles percussions et cordes sont le fruit de la collaboration entre plusieurs écoles de musique.

Les élèves ont dès le plus jeune âge et tout au long de l'année l'occasion de montrer leur talent lors des auditions de classes et de concerts qui se déroulent dans les différentes communes du canton, lors des prestations à la maison de retraite, ou encore lors du traditionnel apéritif musical qui clôture magnifiquement l'année.

Vous pouvez suivre le programme des manifestations de l'école de musique sur son blog : Musikaaiguebelle

Pour tous renseignements, contactez Manuel HIDALGO, Directeur de l'école de musique au 04 79 75 41 68



FOOT

« La saison 2016-2017 voit l'USCA Foot franchir un palier dans sa structuration et son organisation.

En effet, il faut noter, après de nombreuses démarches, l'arrivée de deux étudiants préparant le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport et s'orientant vers une carrière d'Edicateur Sportif.

Jordan Pascual et Dylan Robin viennent compléter ainsi la présence de Michael Serra, emploi d'avenir depuis plusieurs mois au sein de l'USCA et qui prépare également des diplômes sportifs.

Ces 3 salariés dont le rôle principal est l'encadrement des équipes, ont également des tâches administratives et commerciales.

Equipe U7



Ces emplois bénéficient d'aides et de subventions de l'Etat et des instances sportives. Au niveau local, le club est très soutenu et très bien accompagné par les Communes de l'ex-canton d'Aiguebelle et la Communauté de Communes Porte de Maurienne. Cette dernière a mis récemment à la disposition du club, un beau bâtiment permettant d'accueillir les équipes pour les collations d'après match, mais également pour des réunions et des rencontres de dirigeants et/ou joueurs.

Aujourd'hui, l'USCA est un club sain avec une quinzaine d'équipes dont 3 sont en entente avec St Rémy et Cuines dans des catégories où le nombre de joueurs a tendance à régresser (U17 et U15).

Equipe U9



Le club a une Equipe Féminines en entente avec St Jean de Maurienne et depuis plusieurs années, les Vétérans du club ont acquis une solide réputation de footballeurs mais aussi d'organiseurs de manifestations.

L'USCA a plus de 200 licenciés et a créé une commission technique avec les 3 salariés du club et tous les bénévoles (dont des joueurs et des parents) qui veulent bien s'investir dans l'encadrement et l'accompagnement des équipes. Cette commission, dont un des piliers est David Collomb, a un rôle de formation des encadrants pour que tous les messages transmis aillent dans le même sens.

Equipe U10 - U11



Le club dispose d'une cellule Communication avec Joël Truchet pour la presse et Denis Richard pour le site internet.

Le Président Yves Collomb dirige le club avec un bureau composé d'une dizaine de membres avec une parité hommes-femmes pratiquement égale, ce qui est à souligner.

Bref, l'USCA se porte bien car elle s'est donnée les moyens de ses ambitions, bien aidée par les collectivités locales qui ont bien conscience de l'importance du tissu associatif.

DON DU SANG

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE PORTE DE MAURIENNE



Photos Raphaël SANDRAZ

de Mesdames Prallet, Giraud et Bois, et Monsieur Raymond Leclère ; Jean Fiorèse en prend la présidence en 1976, et œuvre au rapprochement avec l'AVIS de Bussoleno pour se concrétiser en 1986 par un jumelage.

C'est ainsi que les 2 associations bénévoles ont fêté ensemble ce 30ème anniversaire le Dimanche 9 Octobre.

Ces festivités ont débuté par une messe célébrée en l'église d'Aiguebelle ; puis, devant le monument aux morts, la délégation italienne forte d'une quinzaine d'élus et membres de l'AVIS, les bénévoles, les présidents respectifs Jean Fiorèse et son homologue Emilio Lombardi, déposaient en compagnie du Maire d'Aiguebelle Hervé Genon et de l'adjoint de Bussoleno Ivano Fucile, des couronnes rendant hommages aux morts victimes des guerres passées, des attentats et tragédies récents qui ont touchés la France ; ainsi qu'une évocation des « grands absents », amis bénévoles et proches trop tôt disparus.

Un apéritif officiel a réuni l'ensemble des convives, suivi d'un déjeuner partagé et festif au foyer rural d'Aiguebelle. Les 2 associations impliquées au fil des années dans l'organisation, l'accueil et la logistique des collectes de sang ; échangent sur la question du don et partagent ce même lien avec la vie mais pas seulement, car depuis de longues dates, elles renouvellent régulièrement des voyages réciproques pour consolider ces liens d'amitié et de plaisir partagé. Le partage est le mot qui résume le mieux les parcours respectifs de longévité de Jean Fiorèse qui œuvre sans relâche depuis 40 ans, tout comme celui de Emilio Lombardi au sein de l'AVIS depuis 50 ans.

« Ce partage, ces dons doivent perdurer pour cette cause noble pour la vie ; et en 2017 encore, nous vous attendons nombreuses et nombreux lors des prochaines collectes qui se dérouleront au Foyer Rural d'Aiguebelle».



Photos Raphaël SANDRAZ

Lors des prises de paroles, le président de l'amicale mauriennaise Jean Fiorèse, a remis à son homologue Emilio Lombardi l'emblème célébrant les 30 années de jumelage.

Le point d'orgue de cette année 2016, pour l'association pour le don du sang bénévole Porte de Maurienne, fût la célébration des 30 années du jumelage avec son homologue italienne de l'AVIS (Associazione Volontari Italiani Sangue) de Bussoleno.

En effet, après la création de l'Association pour le Don Bénévole du Sang d'Aiguebelle sous l'impulsion

LE SOU DE RANDENS

2016-2017

Le sou des écoles de Randens a pour vocation d'organiser des manifestations pour récolter des fonds servant à financer les sorties et activités scolaires de nos enfants, de la maternelle au CM2.

Ces activités diverses sont programmées par les enseignants au cours de l'année.

Pour cela, le Sou a organisé, depuis le début de l'année, diverses manifestations telles que : une vente de chocolats, une tombola, une vente de diots/polente à emporter.

A venir sur le reste de l'année, quelques projets supplémentaires restants à discuter, tels qu'une vente de calendriers, une vente de brioches, une tombola de Pâques, une vente à emporter paëlla, un repas de fin d'année et toutes les suggestions que vous pourriez nous apporter...

Nous allons nous répéter, mais comme chaque année nous avons besoin de bénévoles pour permettre à nos bambins de s'ouvrir aux activités ; sans les récoltes du Sou, tous les projets seraient bien compromis car un simple trajet en bus coûte très cher !

Nous vous attendons nombreux à nos prochaines réunions et manifestations et remercions les habitants de Randens et alentours qui participent à chaque fois à nos manifestations en venant acheter pour nos enfants.



L'équipe du Sou.

MISSION LOCALE

Les Missions Locales remplissent une mission de service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Financées par l'Etat, le Conseil Régional et les collectivités locales, elles proposent aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, des services leur permettant de trouver un emploi, de renforcer leurs qualifications, d'être orientés vers le métier adéquat ou de solutionner des problèmes de la vie quotidienne.

La Mission Locale Jeunes Pays de Maurienne vous accueille sur 3 sites : à Saint Jean à Modane et à Aiguebelle



MISSION LOCALE
PAYS DE MAURIENNE

Le Mercredi 15 Février
de 16h30 à 19h30

Le Jeudi 20 Avril
de 16h30 à 19h30

Le Mercredi 12 Juillet
de 16h30 à 19h30

Le Vendredi 22 Septembre
de 16h30 à 19h30

Le Jeudi 21 Décembre
de 16h30 à 19h30

SAINT JEAN DE MAURIENNE

274 avenue du Mont Cenis / BP 82
73303 Saint Jean de Maurienne
Tél. : 04 79 64 41 02
Mail : info@mlj-maurienne.org

Horaires d'ouverture

lundi 13h30 - 17h30
du mardi au vendredi
8h30 - 12 h // 13h30 - 17h30

ANTENNE DE MODANE

Maison Cantonale
Place Sommeiller
73500 Modane
Tél. : 04 79 05 06 01

Horaires d'ouverture

du mardi au vendredi
14h15 // 16h45

PERMANENCE AIGUEBELLE

Espace Emploi Formation
73220 Aiguebelle
Tél. : 06 81 02 54 00

Horaires d'ouverture

lundi 14h15 - 16h45

LES Puits de la Solidarité

Nous sommes une association de solidarité internationale.

Nous œuvrons pour le développement et l'autonomie de villages de brousse en Afrique de l'ouest au Burkina Faso, par l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation et à la formation, ainsi que l'électrification de dispensaires, le lancement de micro-crédits, la construction de moulins à grains et de banques à céréales. Nos amis burkinabés, avec lesquels nous avons établi des liens de confiance mutuelle, sont membres du bureau de l'association. Sur place, ils étudient les demandes de la population locale et assurent par la suite le suivi du projet.

L'association s'engage à mettre en œuvre le projet sélectionné avec les moyens humains et matériels nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés.

Nous partageons tous les mêmes valeurs et voulons promouvoir « la démarche solidaire » en la faisant découvrir à tous les publics, y compris à la jeune génération et aux personnes handicapées

« PROJET » Une école pour Kalo

L'éducation qui est une condition nécessaire du développement est indispensable pour briser le cercle vicieux de la pauvreté qui se reproduit de génération en génération, réduire la vulnérabilité des personnes, favoriser leur participation à la prise de décision et contribuer à la diffusion de comportements innovants.

Elle prépare l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux.

L'école dans un tel contexte a un rôle important à jouer à travers l'éducation qu'elle assure, dans la question de la mobilité sociale qui se définit comme la capacité d'un individu à changer de position sociale.

L'obligation scolaire a permis à des générations d'enfants, depuis les années 1960, d'accéder à des filières d'apprentissage qui ne leur étaient pas ouverts dans le passé et de bénéficier de l'ascenseur social en accédant à des postes plus valorisés socialement. Ainsi, les savoirs transmis par l'éducation améliorent directement les performances des individus, ce qui fait dire que l'éducation est un investissement.

L'école nous apprend à penser librement, nous enseigne en forgeant notre esprit.

Oui l'école, à travers le monde, a répandu la lumière et semé le progrès

L'association « Les Puits de la Solidarité » concentre ses actions sur 2 villages au nord du pays, KALO et SOMIAGA, qui se situent dans le Sud Sahel, région désertique à la frontière du Mali.

Ce projet de construction d'école concerne KALO.

La capitale est très éloignée de ce village (220 Km) et la ville la plus proche Ouahigouya se trouve à 35 Km environ.

Ce village :

- compte 4000 habitants dont une majorité d'enfants. Ceci s'explique facilement : Au Burkina Faso, 56 % de la population a moins de 18 ans car l'espérance de vie est en moyenne de 53 ans.
- est dirigé administrativement par le Maire et ses élus, mais conjointement, le village est aussi représenté par :
le « chef du village et les organisations sociales
(le groupement des femmes, les parents d'élèves, l'association des mères éducatives).

Chacun et chacune, a un rôle bien déterminé, et décident ensemble de l'avenir.

Contact à Randens : Virginie TAILLEBOSQ-LAPEYRE
06.68.02.28.03

L'ACCA, C'EST QUOI ?



L'AACA - Centre socioculturel est une association type Loi 1901 agréée Centre Social par la Caisse d'Allocation Familiale de la Savoie.

L'AACA propose des activités auprès des habitants des 12 communes du Territoire Porte de Maurienne dans les secteurs suivants :

- **L'accueil et la Maison de Service au Public** est un « lieu ressource » situé dans la Grande Rue d'Aiguebelle, ouvert à tous, où l'on peut trouver de nombreuses informations sur les activités proposées sur le territoire, mais également être accompagné dans ses démarches administratives, de recherche d'emploi et de formation.
- **La famille** avec un lieu d'accueil enfant-parents itinérant, des conférences, des sorties familles, la fête du jeu chaque année en Mai.
- **L'enfance** avec un Centre de Loisirs situé dans le Château du Parc Rochette à Aiguebelle, ouvert durant toutes les vacances (sauf Noël) et les mercredis après-midi.
- **La jeunesse** avec des chantiers éducatifs, des sorties, des permanences au collège et dans les communes, l'accompagnement de projets de jeunes.
- **La culture** avec des séances de cinéma, des spectacles.
- La randonnée avec **le Groupe Marche** qui organise des sorties toute l'année pour tous les niveaux.
- **Le soutien aux associations et aux projets** des habitants pour accompagner celles et ceux qui souhaitent participer à l'animation et au développement du territoire.
- **Les ateliers de français** pour celles et ceux qui souhaitent apprendre ou réapprendre la langue française.

L'AACA c'est 8 salariés permanents, plus d'une vingtaine de salariés vacataires sur l'année, des bénévoles qui siègent au Conseil d'administration et au Bureau de l'association. C'est aussi de nombreux bénévoles impliqués au quotidien dans les actions de l'association qui ne seraient pas possibles sans eux.

Envie de participer à nos activités ou envie de venir en renfort dans l'équipe bénévole ?

Contactez-nous !

Où nous trouver ?

Maison Porte de Maurienne
Grande Rue - Aiguebelle
Tel : 04-79-36-37-27 / Fax : 04-79-36-34-10
Site : www.aacaiguebelle.com
Mail : ecrire@aacaiguebelle.com

Horaires d'ouverture (hors été) :

Le lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi de 9h à 12h
Le mercredi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h



L'actu de l'AACA pour 2017...

LA ROUL'HOTTE,
pour les tout-petits,
lieu d'accueil
Enfants / Parents itinérant

Qui ?
Pour tous les parents ou futurs parents, assistantes maternelles, adultes accompagnés d'un enfant non scolarisé

Quand ?
Pour rencontrer, échanger, partager, apprendre, découvrir... autour du jeu avec votre enfant.

Où ?
Semaine impaire :
mardi matin : salle polyvalente à Alton
jeudi matin : salle de l'école à St Georges

De 9 h à 11 h 30
Entrée libre
Pas d'inscription

Semaine paire :
mardi matin : Salle Montjoie à Epierre
jeudi matin : local de relais assistante maternelle - parc Rochette à Aiguebelle ou au Château Rochette (du printemps à l'automne).

Quand ?
Quand on veut, le temps que l'on veut, sur la commune que l'on veut.

Le...
La Roul'hotte peut transporter les personnes qui n'ont pas de véhicule.
Pour s'y rendre, appelez 2 jours avant.

Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle
Maison porte de l'Alpe
Grande rue - 73220 AIGUEBELLE - 04.79.36.37.27

Date	Lieu	Commune
04/01/2017	Alton	Epierre
05/01/2017	St Georges	Aiguebelle
12/01/2017	Epierre	Alton
13/01/2017	Aiguebelle	St Georges
17/01/2017	Alton	Epierre
18/01/2017	St Georges	Aiguebelle
24/01/2017	Epierre	Alton
25/01/2017	Aiguebelle	St Georges
31/01/2017	Alton	Epierre
02/02/2017	St Georges	Aiguebelle
07/02/2017	Epierre	Alton
08/02/2017	Aiguebelle	St Georges
14/02/17	Alton	Epierre
15/02/2017	St Georges	Aiguebelle
07/03/2017	Epierre	Alton
08/03/2017	Aiguebelle	St Georges
14/03/2017	Alton	Epierre
15/03/2017	St Georges	Aiguebelle
21/03/17	Epierre	Alton
22/03/2017	Aiguebelle	St Georges
28/03/2017	Alton	Epierre
29/03/2017	St Georges	Aiguebelle
04/04/2017	Epierre	Alton
05/04/2017	Aiguebelle	St Georges
11/04/2017	Alton	Epierre
12/04/2017	St Georges	Aiguebelle
18/04/2017	Epierre	Alton
19/04/2017	Aiguebelle	St Georges
04/05/2017	Alton	Epierre
05/05/2017	St Georges	Aiguebelle
11/05/2017	Alton	Epierre
12/05/2017	St Georges	Aiguebelle
18/05/2017	Epierre	Alton
19/05/2017	Aiguebelle	St Georges
25/05/2017	Alton	Epierre
26/05/2017	St Georges	Aiguebelle
01/06/2017	Epierre	Alton
02/06/2017	Aiguebelle	St Georges
08/06/2017	Alton	Epierre
09/06/2017	St Georges	Aiguebelle
15/06/2017	Epierre	Alton
16/06/2017	Aiguebelle	St Georges
22/06/2017	Alton	Epierre
23/06/2017	St Georges	Aiguebelle
29/06/2017	Epierre	Alton
30/06/2017	Aiguebelle	St Georges
06/07/2017	Alton	Epierre
07/07/2017	St Georges	Aiguebelle

L'ENFANCE pour les 4/11 ans

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 4 à 11 ans toute l'année !

LES MERCREDIS : 1 seul lieu d'accueil, le Château du Parc Rochette à Aiguebelle.

Possibilité de transport à la sortie des écoles (uniquement le mercredi).

LES VACANCES SCOLAIRES : à Aiguebelle au Château du Parc Rochette.

VACANCES FEVRIER 2017 :

- Semaine ski à la Toussuire pour les 5/11ans durant les vacances.
- Accueil de Loisirs au Château pour les 4/11ans ouvert du Lundi 20/02 au Vendredi 03/03.
- Inscriptions le Samedi 21 Janvier de 9h à 12h et de 13h à 15h au bureau d'accueil de l'AACA, Grande Rue à Aiguebelle.
- Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible sur ces permanences, merci de prendre rendez-vous avec Guillaume pour les enfants de 4 à 11 ans au 06.62.42.37.27.

LA JEUNESSE pour les 11/17 ans

AU COLLEGE :

les animatrices sont au collège deux fois par semaine, les jeudis de 11h30 à 14h00 (foot ou handball au gymnase) et les mardis de 13h00 à 14h00 (jeux de société, accompagnement projets de jeunes).

LES SAMEDIS : possibilité de sorties sur demande ou accompagnement projets de jeunes.

VACANCES FEVRIER 2017

Activité ski les 27 Février, 1^{er} et 3 Mars.

Activité village polaire : construction d'igloo et nuit sous igloos les 22,23 et 24 Février.

Inscriptions le Samedi 21 Janvier de 9h à 12h et de 13h à 15h au bureau d'accueil de l'AACA, Grande Rue à Aiguebelle.

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible sur ces permanences, merci de prendre rendez-vous avec Mathilde pour les ados de 11 à 17 ans au 06.62.60.37.27.

Les jeunes ont besoin du soutien de leur commune pour les aider à financer leurs projets. Le secteur jeunesse de l'AACA recherche des Mairies souhaitant proposer des ateliers éducatifs = de petits travaux dans les communes (peinture, nettoyage, ponçage, désherbage, arrosage...). Vous êtes une commune ? Prenez contact avec le secteur jeunesse de l'AACA ! Merci d'avance !

PROJET DE JEUNES EN COURS DE DEMARRAGE A CE JOUR :
Alpinisme / Voyage à Paris / Tournage et écriture d'un mini film

SORTIE EN FAMILLE

Coupe d'Europe de ski de bosses

Sortie Famille à Albiez le 28 janvier 2017. A ski, à pied, en raquette, en luge tout le monde pourra se faire plaisir !
Toutes les infos prochainement sur notre site ou sur AACA Agnes

LE GROUPE MARCHÉ

Des bénévoles passionnés par la randonnée vous proposent des sorties de différents niveaux à pied ou en raquettes tout au long de l'année.

Programme HIVER 2016/2017 disponible à l'AACA ou sur simple demande.

Contact : Ludivine ROMAND (ludivine.romand@acaiguebelle.com) ou 04 79 36 37 27.

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. En France 7% de la population est concerné.

L'AACA travaille depuis plusieurs années à garantir l'accès aux droits pour les plus fragilisés en contribuant à lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle et en proposant des actions et services de proximité, avec et pour les habitants.

Il s'agit d'inciter les personnes en difficultés avec les savoirs de bases à pousser la porte des ACA pour être accompagnés par des bénévoles de l'association.

Contact : Anne Laure CHATAUX (al.chataux@acaiguebelle.com) ou 04.79.36.37.27.

LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC DE L'AACA (MSAP)

Que peut-vous apporter la **Maison de Services au Public** ?

Une écoute personnalisée en toute confidentialité, **un accompagnement** dans vos démarches administratives, **une information** sur les services publics (Emploi, CAF ...)

2 personnes vous accueillent, savent chercher, vous orienter, vous conseiller et vous aider !

NOS MISSIONS

- **Inform** le public dans les domaines de l'emploi, de la formation, du logement, de la famille, des activités sur le Canton
- **Orienter** auprès du service compétent
- **Télécharger** des formulaires et vous aider à la compréhension
- **Accompagner** dans les démarches administratives sur www.caf.fr, www.pole-emploi.fr,

NOTRE FONCTIONNEMENT

Accueil aux heures d'ouvertures de l'association.

Un accompagnement dans vos démarches :

- **Liées à l'emploi** les Lundis et mercredis après-midi, et les mardis et vendredis matin
- **Liées à la CAF** les lundis après-midi et mardis matin et sur rendez-vous

Des postes informatiques avec un accès gratuit à Internet sont mis à votre disposition pour effectuer vos démarches en ligne, avec, si nécessaire l'aide de l'agent d'accueil.

Contact : Anne-Laure CHATAUX (al.chataux@acaiguebelle.com) ou 04 79 36 37 27.

COUP DE POUCE AUX ASSOCIATIONS

L'AACA peut vous aider à communiquer sur vos animations

Pensez à nous donner vos affiches et flyers, nous les mettrons à disposition dans notre bureau d'accueil et les ferons passer dans la rubrique « Autour de nous » de notre lettre d'info mensuelle.

L'AACA met à disposition du matériel

- Vidéoprojecteur, écran, petite mini sono portable, tonnelles, minibus 9 places, grilles d'expo.
- Photocopies à prix coutant (papier à fournir).

Réservé aux associations adhérentes à l'AACA (20euros/an).

Contact : Ludivine ROMAND

(ludivine.romand@acaiguebelle.com) ou 04 79 36 37 27.

L'AACA en quelques dates pour 2017

Vendredi 17 FEVRIER 2017
Sortie spectacle à Chambéry
« Slavas Snow Show »

VENDREDI 31 MARS 2017
Assemblée générale de l'AACA

SAMEDI 20 MAI 2017
Fête du Jeu

RECEVEZ TOUS LES MOIS LES ACTU DE L'AACA GRACE A LA LETTRE D'INFO

Inscrivez-vous sur la page d'accueil de notre site Internet www.aacaignebelle.com

INFORMATIONS PRATIQUES ET NUMÉROS UTILES

Le SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

- Informations sur les installations d'assainissement non collectif
- Accompagnement des projets neufs et des réhabilitations
- Aides financières de l'Agence de l'eau pour le réhabilitations
- Contrôle diagnostic vente

Permanence le mardi de 9 h à 12 h.

Communauté de Communes
Service assainissement – Grande Rue
73220 AIGUEBELLE – 06 66 35 33 30
assainissement@portedemaurienne.eu

PACT de SAVOIE

- Conseils pour les particuliers souhaitant faire des travaux d'amélioration de l'habitat dans leur logement.

Centre d'affaires et de ressources
Entrée 8 - Avenue d'Italie
72300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Permanences : du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 00
Tel 04 79 64 38 86

ARCHITECTE CONSEIL

- Permanence à la Communauté de Communes "Porte de Maurienne".

Contact pour rendez-vous : 04 79 44 31 61

ASDER

- Vous avez un projet de construction ou vous souhaitez rénover votre logement. Vous souhaitez utiliser des énergies renouvelables.

Contactez l'ASDER. Des conseillers peuvent vous informer gratuitement et en toute indépendance.

Tel : 04 79 85 88 50 Site internet : www.asder.asso.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

- Inscriptions en ligne sur le site www.savoie.fr ou par téléphone : 04 79 75 37 55

CENTRE MEDICO SOCIAL

- 9, rue des Chevaliers de Malte 73220 AIGUEBELLE

Permanence Assistante Sociale :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Uniquement sur rendez-vous.

SYNDICAT de l'EAU

Mairie de Randens
4 Place de la Mairie - 73220 RANDENS

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Tel : 04 79 65 28 26

Tout nouvel arrivant dans la commune doit prendre contact avec le Syndicat afin de mettre en place son abonnement eau.

TRESOR PUBLIC - PERCEPTION

Grande Rue – 73220 AIGUEBELLE
Tel : 04 79 36 21 74

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 11 h 45,
mardi et jeudi de 13 h 15 à 15 h 30.

BUREAU de POSTE d'AIGUEBELLE

Ouvert du mardi au vendredi
de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le lundi de 13 h 30 à 16 h 30.

Le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Fermeture à 16 h 00 le mardi.

DECHETTERIE

Route d'Aiton (D 72). 73220 BONVILLARET

Ouvert mardi, mercredi et samedi de 14 h à 17 h.

Le vendredi de 9 h à 12 h.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- Ce service est proposé aux personnes âgées, handicapées ou à mobilité réduite n'ayant pas de moyens de locomotion pour se rendre à la déchetterie, uniquement pour le ramassage des déchets qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent pas être pris en compte par la collecte traditionnelle.

Pour bénéficier de ce service, merci de contacter la Mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La fusion des intercommunalités qui nous était promise par les services de l'Etat n'a pas eu lieu. La communauté de communes « Porte de Maurienne » reste composée des 12 communes.

La communauté de communes, c'est :

- La petite enfance (crèche) : travaux d'agrandissement du bâtiment multi accueil portant le nombre de places à 22, pour un montant de 210.000 euros.
- Le contrat « jeunesse » en appui avec L'A.A.C.A.
- La gestion des zones industrielles.
- La gestion déléguée du transport scolaire.
- La mise en place du projet culturel « cœur de villages »
- La gestion cantonale des sentiers de randonnées.
- La gestion du débroussaillage et du déneigement.
- La gestion de l'école de musique. + de 100 enfants sont inscrits.
- Le SPANC (assainissement non collectif)
- La gestion des terrains de sports et des 2 gymnases.

C'est aussi, des participations financières pour les sites touristiques, l'office du tourisme...

D'autres sujets sont aujourd'hui en débat pour une prise de compétence comme l'urbanisme, le volet social, le transfert du service de l'eau et de l'assainissement...

Une communauté de communes qui s'étoffe et qui prend de plus en plus de responsabilités au détriment des communes.



Communauté de Communes " Porte de Maurienne "

Grande Rue – 73220 AIGUEBELLE

communautedecommune@portedemaurienne.eu - Tel : 04 79 44 31 61

QUELQUES RAPPELS POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Divagation des animaux et déjections canines

Est considéré comme errant, l'animal se trouvant hors de la propriété de son maître ou responsable, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. (Article 211-19 et 211-23 du Code Rural). Ramassons les déjections de nos amis les chiens !

Bruits de voisinage

L'utilisation d'appareils bruyants pour le bricolage ou le jardinage (ponceuse, tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, etc...) n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables :

de 8 h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Ecobuage, brûlage des déchets verts et autres déchets ménagers

Il est interdit de brûler les déchets verts et les déchets ménagers. Des containers adaptés sont à votre disposition et une déchetterie est à votre service route d'AITON, mardi, mercredi et samedi de 14h00 à 17h00, et vendredi de 9h00 à 12 h00.

Stationnement sur les trottoirs

Les véhicules stationnés sur les trottoirs gênent le passage des HANDICAPES, des PIETONS, des POUSETTES... Nous vous remercions de les respecter et de garer vos véhicules sur les places prévues à cet usage. Le stationnement sur les trottoirs est qualifié de gênant et tous les véhicules en infraction sont passibles d'une amende de 35€.

Préservons l'eau

Quelques gestes simples pour limiter la baisse des réservoirs : ne pas laisser couler l'eau inutilement, modérer l'arrosage des jardins et des pelouses, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines, etc...

Merci de votre attention

ETAT CIVIL

LE CARNET DE RANDENS 2016

NAISSANCE

- 4 février : COMBET Thalia
- 24 février : DIALLO Naomie
- 18 mars : DEYMONNAZ Océane
- 21 mars : KUBIAK Malou
- 22 mars : DE CARVALHO Guèlyna
- 18 juillet : BONAN Logan
- 10 septembre : CHERIFI KAYSER Gabriel
- 14 novembre : FULSUNGE Latika
- 22 novembre : BERTIN Flora
- 20 décembre : MERCIER Julia

DÉCÈS

- 10 janvier : TRAINI René
- 24 février : ROSSET Lucienne
- 26 février : GAY Marcelle
- 27 février : ROSSET Albert
- 15 mai : BOIS Sylvie
- 2 août : TRANCHANT Serge
- 5 août : FOURNIER Maryse
- 10 août : GOBBO Marinette

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



Ma ville, je l'aime,
je la protège

**DU NOUVEAU
À RANDENS**



ALERTE/INFORMATION

Soucieuse de la sécurité de ses habitants,
votre commune a mis en place un
systeme d'alerte à la population...

Pour recevoir **gratuitement** les alertes de votre commune :

Inscrivez-vous sur www.randens.com

ou complétez le formulaire papier en mairie